

*Pétitions*

retirer le projet de loi accordant des droits de brevet aux sociétés pharmaceutiques multinationales. Les pétitionnaires demandent instamment au Parlement de n'apporter aucune modification à la loi actuellement en vigueur.

• (1110)

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aux termes de l'article 106 du Règlement, plusieurs pétitions émanant de Canadiens qui se préoccupent des changements proposés à la législation régissant les médicaments génériques. Ils craignent que le nouveau projet de loi n'entraîne la hausse des prix des médicaments pour les Canadiens ordinaires et compromette sérieusement leur capacité de se procurer les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin. Comme cette mesure accroîtra les frais des régimes provinciaux d'assurance-médicaments, les pétitionnaires demandent humblement à la Chambre de rejeter ces propositions qui hauseront les prix des médicaments d'ordonnance pour tous les Canadiens.

[Français]

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, j'ai une pétition, signée par une trentaine de citoyens de la province du Manitoba, qui a trait aux prix des produits pharmaceutiques et de l'impact du projet de loi qui a été proposé par le gouvernement pour hauser les prix des médicaments. Monsieur le Président, ces citoyens sont surtout préoccupés du fait que des concessions faites par le gouvernement aux Américains dans le contexte des négociations sur le libre-échange auront pour effet d'imposer des coûts onéreux pour toutes sortes de Canadiens qui souffrent de maladie et ils cherchent donc à garder la loi déjà existante sur les prix des médicaments.

[Traduction]

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition qui m'a été transmise par le *Parkside Golden Age Club Incorporated*, de Parkside, en Saskatchewan. La plupart des signataires sont membres de ce club et demandent que le Parlement du Canada rejette toute proposition qui risque de faire augmenter le prix des médicaments d'ordonnance, de même que l'ensemble des modifications proposées à la Loi sur les brevets.

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, j'ai en main une pétition qui émane d'un certain nombre de résidents de ma circonscription, lesquels soulignent que les modifications à la Loi sur les brevets qui ont trait aux médicaments d'ordonnance feront augmenter le prix des médicaments pour les consommateurs canadiens, feront du tort aux Canadiens qui doivent acheter régulièrement des médicaments d'ordonnance, feront augmenter les coûts des régimes provinciaux d'assurance-médicaments et constituent une concession de plus aux États-Unis dans les négociations sur le libre-échange. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter ces propositions, qui feront augmenter le prix des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens. Je suis heureux de constater que le ministre est parmi nous pour la présentation de ces pétitions.

**M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway):** Monsieur le Président, j'ai également en main une pétition d'un certain nombre de citoyens du Canada qui protestent contre cette mesure

législative lâche et ignoble qui désavantagera les citoyens du troisième âge et fera augmenter le prix des médicaments. Je suis honoré de présenter cette pétition au nom de ces simples citoyens canadiens.

**M. le Président:** A l'ordre. Le député présente la pétition avec un certain enthousiasme. La présidence lui rappelle qu'il ne doit pas profiter de l'occasion pour faire un long discours, mais simplement décrire le contenu de la pétition.

**M. Waddell:** Merci, monsieur le Président. La pétition leur tient beaucoup à cœur, aussi vais-je la déposer.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, je vais essayer de contenir un peu mon enthousiasme. J'ai moi aussi plusieurs pétitions à présenter à la Chambre. On a tout à fait raison de dire, comme ces pétitions le démontrent, que tout le pays connaît une vague de plus en plus forte d'opposition aux modifications proposées à la Loi sur les brevets. La première de ces pétitions vient de l'Alberta. Les pétitionnaires expriment leur vive opposition à une augmentation certaine des prix des médicaments qu'ils entendent pour l'avenir. La deuxième pétition vient du Manitoba et fait remarquer la même chose. Les pétitionnaires expriment en outre la conviction que cette mesure constitue une concession en rapport avec les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis.

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, je vais m'efforcer moi aussi de dominer la vive émotion que je ressens en m'accusant de mon devoir de présenter des pétitions émanant de plusieurs citoyens et citoyennes des villes de Windsor et Saskatoon. Les pétitionnaires protestent contre l'intention du gouvernement de modifier la Loi sur les brevets et lui demandent de retirer son projet de loi et d'écouter les Canadiens d'une oreille attentive, au lieu d'écouter le président des États-Unis quand il s'agit d'arrêter la politique canadienne.

**M. John Parry (Kenora—Rainy River):** Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui le devoir et l'honneur de présenter une pétition de la part de citoyens de ma circonscription qui s'opposent eux aussi à l'initiative du gouvernement manifestée dans le projet de loi C-22. Il sera peut-être instructif pour la Chambre de savoir que des résidents de Dryden, Devlin, Mine Centre, Emo, Fort Frances, Thunder Bay, Rainy River et La Vallée ont signé cette pétition demandant au gouvernement de retirer les modifications proposées qui feront grimper les prix des médicaments pour les Canadiens.

[Français]

De tous les coins de ma circonscription ainsi que de tous les coins du pays les Canadiens s'opposent à cette loi néfaste.

[Traduction]

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de résidents de l'ouest du Canada qui se prévalent maintenant de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Ils demandent au gouvernement et au Parlement de rejeter les modifications proposées à la Loi sur les